

2023 / 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION EXPERT EN PRÉPARATION MENTALE

.01

IDENTITE

NOM : _____ Adresse : _____
NOM DE JEUNE FILLE _____
PRENOM : _____ Code postal : _____
NÉ(E) LE : ____ / ____ / ____ Ville : _____
A : _____ Département : _____ Téléphone portable : _____
Nationalité : _____ Email : _____

"Je sollicite mon inscription à la Formation Expert en Préparation Mentale
et sou mets ma candidature en qualité de participant sous réserve de validation de ma candidature par
Focus."

Fait à _____

le, _____

Signature

PARAPHE



..... **.OBJET DE LA FORMATION**

FORMATION EXPERT EN PRÉPARATION MENTALE

DATES

- Selon propositions pédagogiques et sessions présentées dans le Livret d'accueil

DURÉE

- 300 heures de formation (dont 100h de stage)

LIEU

- Centre technique du Haillan - 33185 Le Haillan

Formation effectuée sous réserve d'un nombre minimal de 12 étudiants et maximal de 28 étudiants

..... **. STATUT ET PRÉ—REQUIS**

VOTRE NIVEAU DE FORMATION :

DIPLOMES (joindre **OBLIGATOIREMENT** les justificatifs)

année d'obtention – intitulé du diplôme :

_____	_____
_____	_____
_____	_____

VOTRE SITUATION ACTUELLE :

- Étudiant
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Autre : _____

Poste actuel : _____

Employeur : _____

Depuis le : ____ / ____ / ____

Adresse de l'employeur : _____

Personne à contacter : _____

Tel : _____

Email : _____

Êtes-vous en congés de formation ? Oui Non

SIRET (Facultatif) : _____

ADELI (Facultatif) : _____

ACTIVITÉ WIM-HOF : ACTIVITÉ AU PROGRAMME DE LA FORMATION EXPERT.

Afin de réduire le stress et de maintenir la bonne santé de l'organisme humain, Wim Hof promeut une méthode basée sur l'exposition corporelle au froid, des techniques respiratoires et la méditation.

Lors d'une exposition à un froid intense, la méthode Wim Hof est constituée d'une succession d'étapes encadrées.

J'atteste vouloir participer à cette activité en qualité de pratiquant

J'atteste vouloir participer à cette activité en qualité d'observateur

MISSION HANDICAP

Je suis en situation de handicap et je souhaite bénéficier d'un accompagnement personnalisé

PARAPHE



CHOIX DE LA FORMULE

- Formule 100% présentiel
- Formule e-learning+ ((50% à distance en direct + accès à la demande et 50% présentiel)

 Financement individuel/privé : **6100 €**

Modalités: Un acompte de 1002€ sera appelé par Focus dès validation de votre dossier. Le paiement intervenant, par prélèvement SEPA pour valider l'inscription.

Dont frais de dossier : 80€

 Financement dans le cadre

de la formation professionnelle continue

(Démarches à faire auprès de votre employeur),

Pôle emploi, Uniformation, AFDAS, FONGECIF,

divers OPCO ou financement privé (club, fédération, entreprise) : **6100€**

Nom de l'OPCO : _____

Version Février 2023

Modalités: Un acompte de 1002€ sera appelé par Focus dès validation de votre dossier. Le paiement intervenant, par prélèvement SEPA pour valider l'inscription.

Dont frais de dossier : 130€

CHOIX DU TYPE DE PAIEMENT :

- Paiement comptant d'un montant de **5100€**
(après versement d'un acompte de 1002€)
- Paiement en 7 x 729€ (après versement d'un acompte de 1000€)

PIECES A JOINDRE

Le nombre de places est limité, il est fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers. Merci de renvoyer votre dossier complet à Focus Consultants par voie postale à l'adresse suivante :

FOCUS CONSULTANTS - 5 Placette chardonnet, 33390 Plassac

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS :

- > Le dossier d'inscription dûment complété
- > Une photocopie de pièce d'identité en cours de validité
- > Copie des diplômes et/ou justificatifs
- > Attestation d'enregistrement ADELI pour les psychologues

- > Photocopie de carte d'étudiant valide (en cours d'année) ou une attestation de droit actualisée pour les demandeurs d'emploi.
- > Une lettre de motivation
- > Votre CV

Le sousigné déclare avoir pris connaissance et accepter les CGV de Focus Consultants figurants dans le présent dossier d'inscription et figurant sur le site internet

Date / Signature

Je déclare avoir pris connaissance du Livret d'accueil

PARAPHE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FOCUS CONSULTANTS

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 €
siège social : 5, Place Chardonnet – 33390 PLASSAC
829 019 330 RCS LIBOURNE / Siret 829 019 330 00028

Laquelle développe et exploite des activités de formations certifiantes et non certifiantes en préparation mentale. Elle intervient dans les hôpitaux, en entreprise, dans les conservatoires, les clubs sportifs et met également ses outils au service des particuliers, dans le cadre de cycles de formations spécifiques.

Service client : contact@focus-formations.com

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir, les conditions dans lesquelles la Société FOCUS CONSULTANTS (le « Prestataire ») réalise au profit de l'acheteur personne physique qui l'accepte pour son compte personnel, (le « Client »), une formation en préparation mentale, seule ou en partenariat. Les Formations en présentiel ou mixte en présentiel et classe virtuelle, ainsi que tout autre type de formation notamment à distance, sont communément désignées « Formation(s) ». Le Client, au sens des présentes s'entend de toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans de cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole et qui revêt la qualification de consommateur au sens du Code de la consommation.

1. CHAMP D'APPLICATION – CONSULTATIONS ET MISE A JOUR DES CONDITIONS

Les offres de formations concernées s'entendent de celles proposées sur le Site Internet www.focus-formations.com ou sur catalogue, comprenant :

- Les Formations en présentiel stricto sensu
- Les Formations en présentiel filmées accessibles en temps réel à distance (classe virtuelle, dite formation synchrone)
- Les Formations « Dual Learning » pour partie en présentiel, pour partie en classe virtuelle

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les Formations dispensées par FOCUS CONSULTANTS, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur tous autres documents et notamment dans des conditions générales d'achat du Client.

FOCUS CONSULTANTS se réserve la possibilité de modifier :

- les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs, lesquels sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment ; le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.
- de modifier ou mettre à jour ses CGV à tout moment, lesquelles celles disponibles et consultables sur le Site Internet www.focus-formations.com au jour de la commande.

FOCUS CONSULTANTS ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli, de quelque nature qu'il soit, constaté dans la documentation et remis au Participant lors de la Formation. Cette dernière doit être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas, sur son exhaustivité, FOCUS CONSULTANTS, qui n'est nullement tenu d'assurer une quelconque mise à jour a posteriori de la Formation.

PARAPHE



www.focus-formations.com
5 placette Chardonnet
33390 PLASSAC

Version Juillet 2023

2. EXCLUSIONS ET PARTICULARITES

Les présentes CGV ne couvrent pas les Formations en E-Learning, lesquelles font l'objet de CGV spécifiques consultables sur le Site Internet www.focus-formations.com.

3. DISPONIBILITÉ ET OPPOSABILITÉ DES CGV – INFORMATION PRECONTRACTUELLE

3.1 Disponibilité et Opposabilité des CGV

Les CGV sont communiquées au Client lors de son inscription et mises à la disposition du Client sur le Site Internet de FOCUS CONSULTANTS à l'adresse suivante : www.focus-formations.com.

Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à ses annexes.

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant la case prévue à cet effet sur le Site Internet ou sur le Bulletin d'Inscription, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer commande. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FOCUS CONSULTANTS, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par FOCUS CONSULTANTS conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

Dans le cadre des Formations en E-Learning, FOCUS CONSULTANTS met à la disposition du Client une plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont soumises aux « CP- E-learning », en annexe des présentes.

3.2 Information précontractuelle – Acceptation du Client

Le Client reconnaît que, préalablement à son Inscription, il a bénéficié de la part de FOCUS CONSULTANTS des informations et conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins et des prérequis et/ou contre-indications le cas échéant (aptitudes professionnelles et personnelles, contre-indications de santé, etc).

Le Client reconnaît en outre, avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la Convention de Formation, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Service;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

PARAPHE



4. MODALITES D'INSCRIPTION

4.1 Inscription et Commande

La demande d'inscription nécessite, au choix du Client, (i) l'envoi d'un Dossier d'Inscription retourné signé et dûment complété accompagné du règlement requis ou (ii) d'une inscription complétée et réglée en ligne sur le site de FOCUS CONSULTANTS (ci-après l'Inscription »).

Un accusé de réception sera adressé au Client par FOCUS CONSULTANTS dans les jours qui suivent la réception de l'Inscription.

Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation à FOCUS CONSULTANTS en cas de prise en charge par un opérateur de compétences (« OPCO »).

Le Client reconnaît que l'option de Formation choisie et mentionnée lors de l'Inscription (par exemple, option pour une Formation Dual) revêt un caractère ferme et définitif ; à cet effet FOCUS CONSULTANTS ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de refus d'accéder à une demande modification émanant du Client.

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. FOCUS CONSULTANTS s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu et cessera de retenir les inscriptions lorsque le nombre maximal est atteint.

Dès confirmation de la tenue de la session, au plus tard 10 jours avant le début de la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation. Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des locaux disponibles, FOCUS CONSULTANTS peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

À l'issue de la Formation, FOCUS CONSULTANTS adresse aux personnes indiquées par le Client lors de l'Inscription, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation.

FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, notamment pour défaut de règlement d'une précédente commande.

4.2 Tarifs

Le prix unitaire et total de chaque Formation est indiqué sur le programme détaillé des Formations ainsi que sur les Dossiers d'Inscription.

Les tarifs sont également consultables sur le Site Internet de la Société www.focus-formations.com et sur le catalogue des formations de l'année en cours.

Les prix de vente sont forfaitaires et non négociables, et nets de taxes. FOCUS CONSULTANTS n'étant pas assujetti à la tva.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue tarif du Prestataire, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

PARAPHE



Sauf disposition contraire dans le Bulletin d'Inscription, un acompte minimal de 20% du coût total de la Formation sera versé par le Client lors de la commande. Cet acompte n'est pas constitutif d'arrhes.

Le prix des Formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à Internet qui demeure à la charge du Client.

Sauf accord spécifique expressément convenu entre FOCUS CONSULTANTS et le Client, pour toute inscription à une Formation, le déjeuner, l'accès à l'espace pédagogique en ligne, les modules qui y sont proposés ainsi que la documentation remise font partie intégrante de la Formation et forment un ensemble indivisible ne pouvant faire l'objet d'une commande distincte.

4.3 Facturation - Règlement

La facturation se fera conformément aux conditions prévues lors de l'Inscription, soit dans le cadre d'une facturation unique en cas de règlement comptant total, soit selon un échéancier fixé contractuellement.

Sauf dispositions contraires entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au 30ème jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 60 jours à compter de la date d'émission de facture en application des dispositions de l'article 441-6 du Code de Commerce.

Sauf, dispositions contraires entre les Parties, le règlement de l'intégralité du prix de la Formation est à effectuer dans les conditions suivantes :

Pour toute formation en E-learning : le règlement sera réalisé en ligne comptant pour la totalité, sauf lorsque la Formation prévoit une possibilité d'échelonnement, le cas échéant, le règlement échelonné interviendra en ligne aux échéances convenues ;

Pour les autres formations : un Acompte sera à verser à l'Inscription, lequel ne pourra être inférieur à 20% du total de la commande TTC, à défaut de modalités particulières convenues.. L'acompte sollicité à la commande n'est pas constitutif d'arrhes. La sole du prix devant être réglé ensuite selon les modalités convenues lors de l'Inscription.

Le règlement est accepté par règlement domicilié (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal, carte bleue.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros seront exigibles de plein droit sans mise en demeure préalable. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

En outre, FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit :

-de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations (suspension de commande, suspension de Formation, désactivation des accès numériques, etc...) et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement.

Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à FOCUS CONSULTANTS court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.4 – Droit de rétractation du Client

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la conclusion de la Convention de Formation, pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L 221-18 du Code de la Consommation.

PARAPHE



Pour exercer le droit de rétractation, le Client, devra, dans ledit délai, notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par lettre ou courrier électronique à FOCUS CONSULTANTS (dont les adresses figurent en première page des présentes CGV, selon le modèle de formulaire proposé ci-après :

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

A l'attention de FOCUS CONSULTANTS

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur :

- Date de la Convention de Formation :

-Intitulé de la Formation :

Le Client (Nom/Prénom) :

Adresse :

Date :

Signature :

La charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation incombe au Client.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, FOCUS CONSULTANTS rembourse le Client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de rétractation et ce en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès de ce dernier pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client.

Toutefois, le droit de rétractation ne peut s'appliquer dans les cas visés à l'article L221-28 du Code de la Consommation. Par ailleurs, le Client accepte irrévocablement le principe selon lequel toute Inscription concernant une formation dont l'exécution commence avant la fin du délai de rétractation vaudra renoncement audit délai de rétractation. Il en sera de même pour toute formation en E-Learning, dès lors que le Participant aura reçu ses codes de connexion à la plateforme de formation E-Learning, la 1ère connexion réalisée par le Participant (valant début d'exécution de la formation) vaudra renoncement au délai de rétractation visé par les dispositions de l'article L 221-18 du Code de la Consommation.

4.5 - Annulation, Report par le Client

Le Client reconnaît et accepte que toute Formation ou cycle de formation commencé est dû en totalité dès lors qu'elle est commencée et le prix de la Formation est entièrement dû à FOCUS CONSULTANTS, sauf cas de force majeure. La force majeure étant caractérisée, au sens des présentes, par la survenance d'un évènement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne du Client.

Une fois la Formation commencée, si par suite d'un cas de force majeure, le client se trouve dans l'impossibilité de poursuivre la Formation, la convention sera résiliée de plein droit et seules les prestations de formation effectivement dispensées seront facturées au prorata temporis du Prix de la Formation, déduction faite des sommes éventuellement déjà versées par le Client.

Cela signifie qu'en cas d'absence du Client le jour de la Formation, cette dernière lui sera facturé à 100% du prix de la Formation, sauf cas de force majeure.

Sauf cas de force majeure enfin, toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit par le Client (courrier électronique ou LRAR) à FOCUS CONSULTANTS dans les plus brefs délais. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

PARAPHE



www.focus-formations.com

5 placette Chardonnet
33390 PLASSAC

Version Juillet 2023

Date de réception de la demande d'annulation/report par FOCUS CONSULTANTS	Conditions financières
Après l'expiration du délai de rétractation et au moins 20 jours ouvrés avant le début de la Formation	Remboursement intégral des sommes perçues
A moins de 20 jours ouvrés et au moins 15 jours ouvrés avant le début de la Formation	Facturation au Client de 30% du prix de la Formation, remboursement du solde éventuellement versé.
Moins 15 jours ouvrés et au moins 5 jours ouvrés avant le début de la Formation	Facturation au Client de 70% du prix de la Formation, remboursement du solde éventuellement versé.
Moins 5 jours ouvrés avant le début de la Formation	Facturation au Client de 100% du prix de la Formation.

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE PAR DES OPERATEURS DE COMPETENCES (OPCO) OU TOUT AUTRE ORGANISME TIERS (L'« ORGANISME »)

Il appartient au Client :

- De vérifier l'imputabilité de l'action de Formation,
- D'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- De l'indiquer sur son Bulletin d'inscription/ Convention de Formation,
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Organisme qu'il aura désigné.

Le Client reconnaît que la signature de la Convention de Formation l'engage personnellement à la totalité du paiement de la Formation concernée.

En cas de subrogation de paiement par un Organisme, FOCUS CONSULTANTS procédera à l'envoi de la facture à l'Organisme désigné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme, la part non prise en charge sera directement facturée au Client.

Dans le cas où l'Organisme ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation et/ou que FOCUS CONSULTANTS n'a pas reçu la prise en charge ledit Organisme au moins un (1) jour ouvré avant le premier jour de la Formation, FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit de refuser l'entrée en formation du Client ou de faire supporter le coût de la Formation par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

6. DEROULEMENT DE LA FORMATION

6.1 Déroulement

FOCUS CONSULTANTS est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix. Il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis, le cas échéant, selon les règles imposées par nos certifications qualité.

FOCUS CONSULTANTS peut mettre à disposition du Client des espaces digitaux dédiés dans le cadre des formations digitalisées en temps réel.

Dans ces deux situations, les identifiants livrés par voie électronique au Client sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne, ni même revendus. FOCUS CONSULTANTS ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due : à un cas de force majeure, à des coupures de courant, à des problèmes liés à la version, la mauvaise installation du logiciel, de l'installation WIFI du participant, à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

PARAPHE



Lors du déroulement de la Formation, le Client est tenu de respecter :

- le règlement intérieur régissant les locaux d'accueil de la Formation, en quelque lieu que ce soit,
- les consignes du Formateur pour toute partie de formation se déroulant en dehors de locaux régis par un règlement intérieur.

FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit d'exclure ou de suspendre sans indemnité à tout moment le Client dont le comportement serait contraire au règlement intérieur ou des consignes du formateur.

Dans le cadre des formations E-Learning (asynchrones), la Société met à la disposition du Participant une plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont soumises aux « CP- E-learning ».

6.2 Annulation, modification ou report de Formation à l'initiative de FOCUS CONSULTANTS

FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit de reporter la Formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la Formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. En outre, FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter une session de Formation et sans que sa responsabilité ne soit engagée, dans les cas suivants :

- Absence d'un Formateur intervenant
Dans cette hypothèse, FOCUS CONSULTANTS s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les délais, le déroulement de la Formation en faisant appel à un remplaçant tout en respectant la même qualité pédagogique de la Formation. Dans le cas où FOCUS CONSULTANTS ne parvient pas à assurer la poursuite de la Formation, elle s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.
- Nombre de Participants insuffisants
Dans cette hypothèse, FOCUS CONSULTANTS de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation, jusqu'à 10 jours calendaires avant la date de début de Formation.
- Cas de force majeure – Cas fortuit
Outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à FOCUS CONSULTANTS, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de FOCUS CONSULTANTS.

Dans cette hypothèse, FOCUS CONSULTANTS peut être contraint d'annuler et/ou reporter une Formation sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

De manière générale, FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit, sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation, dans un délai inférieur à 10 jours calendaires et en ce cas, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

7. RESPONSABILITÉ – INDEMNITÉS - RÉCLAMATION

FOCUS CONSULTANTS est tenue à la garantie légale de conformité ou vice caché provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés dans les conditions et selon les modalités définies dans la Convention conclue ainsi qu'aux présentes CGV et leurs annexes.

FOCUS CONSULTANTS affirme que les Formations proposées sur son Site Internet ou dans son catalogue de Formations, sont conformes à la description qui en est faite. En outre, FOCUS CONSULTANTS

PARAPHE



spécifie dans ses programmes les prérequis pour suivre chacune de ses formations dans les meilleures conditions. Il appartiendra au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer FOCUS CONSULTANTS, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à compter du début de la Formation.

FOCUS CONSULTANTS remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quarante-huit (48) heures suivant la constatation par ce dernier du défaut ou du vice.

Le cas échéant, le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client. La garantie est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et FOCUS CONSULTANTS ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure tel que défini aux présentes.

En vue de sa participation à la Formation, le Client s'oblige à souscrire et maintenir, durant le temps de la Formation une Assurance Responsabilité Civile (RC) contenant :

- Une couverture des dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice de FOCUS CONSULTANTS ;
- Une désignation de FOCUS CONSULTANTS comme assuré, pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que FOCUS CONSULTANTS ne puisse être recherchée ou inquiétée.

Toute précision relative aux présentes CGV, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier aux coordonnées de FOCUS CONSULTANTS qui s'efforcera de répondre à toute question dans les meilleurs délais.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE - CONFIDENTIALITÉ

FOCUS CONSULTANTS détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit en conséquence :

- D'utiliser les supports, concepts, travaux, études, méthodes, ainsi que tous les outils proposés par FOCUS CONSULTANTS à d'autres fins que celles stipulées à la commande.
- De reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à quiconque, en dehors des Participants aux formations de FOCUS CONSULTANTS, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de FOCUS CONSULTANTS ou de ses ayants droit.

Le Client autorise FOCUS CONSULTANTS, sauf notification expresse écrite s'y opposant, à utiliser, à titre gracieux, son image dans le cadre de la production de contenu visuel destiné aux modules de formation commandés et reconnaît en conséquence n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image. Ces images sont susceptibles d'être également utilisées sur les supports de communication web et réseaux sociaux.

FOCUS CONSULTANTS s'engage à respecter l'image et l'intégrité morale des personnes filmées ou

PARAPHE



Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation.

9. NON CONCURRENCE

Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à FOCUS CONSULTANTS en cédant ou en communiquant tout ou partie de la documentation à un concurrent de FOCUS CONSULTANTS.

FOCUS CONSULTANTS se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données à caractère personnel du Client font l'objet d'un traitement informatique par FOCUS CONSULTANTS, en qualité de responsable de traitement, dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de Confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur le Site Internet www.focus-formations.com (ci-après la « Politique de Confidentialité »).

FOCUS CONSULTANTS s'engage à respecter les obligations en matière de traitement de données personnelles et à octroyer à ses Clients les droits relatifs à leurs données à caractère personnel, et ce, conformément à la réglementation européenne et française en vigueur.

11. LITIGE - MEDIATION

Tous les litiges auxquels les opérations de Fourniture de Services conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le FOCUS CONSULTANTS et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

12. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Si une quelconque clause des présentes CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la Formation. Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

FOCUS CONSULTANTS est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets des présentes CGV. Toutes les obligations du Client qui découlent en vertu des présentes CGV ne valent qu'à l'égard de FOCUS CONSULTANTS qui demeure responsable à l'égard du Client.

Le Client renonce au bénéfice des articles 1221 et 1222 du Code civil.

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

PARAPHE

